



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

droits de l'homme et libertés publiques

Question écrite n° 121184

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'action de la France contre le recrutement d'enfants soldats dans le monde. En 2007, notre pays a été précurseur d'une dynamique internationale qui a débouché sur « les engagements et les principes de Paris » pour les enfants associés à des groupes ou à des forces armées. Ces derniers prévoient une collaboration entre États pour mettre un terme à cette pratique mais aussi aider les jeunes victimes à se reconstruire et à se préparer un avenir meilleur. Quatre-vingt-quatre pays se sont engagés dès l'origine et onze autres viennent de les rejoindre marquant ainsi un engagement fort de la communauté internationale. Malgré cela, on estime entre 200 000 et 250 000 le nombre d'enfants soldats dans le monde. Aussi elle souhaiterait qu'il puisse lui faire part des résultats obtenus par la mise en oeuvre des « engagements et des principes de Paris », ainsi que des efforts supplémentaires qui pourraient être engagés par la France et les autres pays signataires pour faire reculer ce fléau.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121184

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11446

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)